



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 23 NOVEMBRE 2021 À 18 H
TENUE EN VISIOCONFÉRENCE**

ORDRE DU JOUR

1. CONSEIL MUNICIPAL ET DIRECTION GÉNÉRALE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption des procès-verbaux.
 - i. Séance ordinaire du 4 octobre et séance extraordinaire du 16 novembre 2021.
- 1.3 Dépôt du procès-verbal de correction du 2 novembre 2021.
- 1.4 Appuis financiers et demandes diverses.
 - i. Soutien financier au Choeur classique de La Prairie pour son concert du 11 décembre 2021.
- 1.5 Dépôt de la liste des employés surnuméraires, occasionnels, temporaires et étudiants embauchés par la directrice générale.
- 1.6 Approbation du calendrier des séances du conseil pour l'année 2022.
- 1.7 Approbation du budget révisé 2021 de l'Office municipal d'habitation de Roussillon Est.

2. CONSULTATIONS PUBLIQUES

3. AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 3.1 Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1477-M modifiant le règlement numéro 1439-M sur la gestion contractuelle.

- 3.2 Avis de motion 2021-12 - Règlement numéro 1477-M modifiant le règlement numéro 1439-M sur la gestion contractuelle.
- 3.3 Présentation et dépôt du projet de règlement numéro 1478-M modifiant le règlement numéro 1039-M concernant la circulation, le stationnement et la sécurité routière.
- 3.4 Avis de motion 2021-13 - Règlement numéro 1478-M modifiant le règlement numéro 1039-M concernant la circulation, le stationnement et la sécurité routière.

4. OCTROI DE CONTRATS

- 4.1 Octroi d'un contrat pour l'achat d'uniformes pour le service de sécurité incendie - Années 2022, 2023 et 2024.
- 4.2 Octroi d'un contrat de déneigement de l'écocentre - Hiver 2021-2022.
- 4.3 Octroi d'un mandat de services professionnels en matière d'audit des états financiers pour les années 2021-2022-2023.
- 4.4 Octroi d'un contrat pour le service de programme d'aide aux employés.
- 4.5 Octroi d'un contrat de transition pour le mandat de services professionnels en matière de technologie de l'information.

5. COMMUNICATIONS

6. FINANCES ET SERVICES ADMINISTRATIFS

- 6.1 Approbation d'une liste de comptes et salaires.

7. GÉNIE

8. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

9. LOISIRS - CULTURE - BIBLIOTHÈQUE

10. RESSOURCES HUMAINES

- 10.1 Embauche d'un opérateur à l'usine de filtration et assistant aux ouvrages de pompage au Service du génie.

- 10.2 Embauche d'une adjointe juridique au Service du greffe et des affaires juridiques.
- 10.3 Nomination d'une secrétaire au Service du génie.
- 10.4 Départ d'un journalier au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire pour un retour au Service des travaux publics.
- 10.5 Nomination au poste de journalier au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.
- 10.6 Nomination au poste de saisonnier en horticulture au Service des travaux publics.
- 10.7 Fin de la période d'essai et obtention de la permanence d'un régisseur logistique et événements au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

11. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

12. TRAVAUX PUBLICS

13. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 13.1 Dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité consultatif d'urbanisme le 6 octobre 2021.
- 13.2 Dérogations mineures.
 - i. Demandes de dérogations mineures.
- 13.3 PIIA.
 - i. Demandes de PIIA - Comité consultatif d'urbanisme - Séance du 6 octobre 2021.
- 13.4 Renouvellement du mandat de quatre membres externes du comité consultatif d'urbanisme.
- 13.5 Exemption de la souscription au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des Urbanistes du Québec.

14. VARIA

15. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
16. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
17. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

En raison de la situation actuelle, vous êtes invité à poser vos questions aux élus municipaux. Que votre question porte sur un des points à l'ordre du jour ou sur tout autre sujet d'ordre municipal, vous pouvez l'acheminer par écrit à greffe@ville.laprairie.qc.ca

Afin de conserver un climat respectueux, nous vous demandons de bien vouloir respecter certains critères lors de l'acheminement de vos questions. Nous ne conserverons que les questions ou commentaires qui sont exempts de :

- *propos injurieux, diffamatoires, harcelants, agressifs, racistes ou sexistes;*
- *attaques personnelles, atteintes à la vie privée;*
- *langage vulgaire, obscène et malveillant;*
- *emploi abusif de la majuscule (équivalent aux cris);*
- *promotion ou discrédit d'une entreprise, d'un produit, d'un parti politique, de ses représentants, ou des autorités de la Ville de La Prairie.*